



Assemblée du conseil, le lundi 9 novembre, à 20 h présidée par la mairesse Monique Monette Laroche

Présences et commentaires
 Normand Lamarche s'est exprimé sur l'agrandissement de la bibliothèque et le sentier de l'île Benoît. – Serge Grégoire, annonce avoir reçu cinq candidatures pour combler les postes

vacants au CCU, deux ont été choisis. – Jean Sébastien Vaillancourt nous informe de l'augmentation de 27 % de kilométrage de rue dans la municipalité au cours de la dernière année, des conséquences à prévoir sur les coûts d'entretien. – Sylvain Charron, présenta un post mortem de sa candidature à l'élection fédérale – Sylvain Harvey discussion avec les contribuables pour la préparation du nouveau

budget – M^{me} la mairesse mentionne que la municipalité n'est pas répertoriée dans l'opération Nez Rouge parce qu'il n'y a pas de bar. – Luce Lépine n'avait rien à signaler.

Entrefilet

Dans son rapport sur la situation financière de la Municipalité, la mairesse a indiqué que le surplus sera de 162 000 \$ et que tous les détails seront publiés dans le *Journal des citoyens*.

Le contrat d'entretien et de soutien des applications des logiciels de la Municipalité a été confié à RG Solutions pour 9265 \$.

Adoption du règlement 394-2015 décrétant l'entretien hivernal d'une partie du chemin privé des Pensées ouvert au public et qui est situé sur le lot 4 663 590.

Un comité présidé par la mairesse et deux élus étudiera le projet d'agrandissement de la bibliothèque situé au 723, chemin Sainte-Anne-des-Lacs.

La demande de dérogation mineure pour le 65, de la Pineriaie a été refusée, elle consistait en une demande d'un garage attaché à la maison et la création d'un passage entre les deux, ce qui empiétait sur les marges latérales permises.

Adoption du règlement 381-2015 concernant les feux en plein air. Le règlement, qui avait d'abord été remis à plus tard, a été adopté majoritairement avec l'abstention du conseiller Sylvain Harvey. Dorénavant un permis sera requis à l'exception des situations suivantes : pour un foyer extérieur avec une aire de 1,5 m² ou (16,15 pc) pourvu d'un capuchon pare-étincelles placé au sommet du tuyau d'évacuation – pour les BBQ.

M^{me} Martine Carré et monsieur Yves Leblanc sont les deux nouveaux membres du comité consultatif en environnement, le CCE, pour la période du 1^{er} novembre 2015 au 30 novembre 2017.

Période de questions

À une question du conseiller municipal Sylvain Harvey sur la situation financière de la caserne des pompiers, le directeur général Jean François René a répondu que le projet serait éligible à une subvention à la hauteur de 65 %, soit 1 141 418 \$ sur un budget de 1 756 028 \$, des dépassements de coûts de 129 299 \$ sont prévus et la part pour l'ensemble des contribuables sera de 743 909 \$.

Plusieurs citoyens sont intervenus pour en connaître davantage sur le calendrier des mises à jour pour les barrages des lacs Colette, Suzanne et Johanne; le directeur général a répondu que la directrice du service de l'environnement travaille sur le dossier et sera en mesure, d'ici la fin de l'année, de fournir les informations.

M^{me} Carmel est revenue à la charge pour savoir où en était rendu le dossier sur l'installation septique de sa résidence. Dossier fort complexe, compte tenu des changements législatifs en cette matière, et qui fut référé au ministère de l'Environnement (MDDEP). La mairesse lui a répondu que le dossier est complexe, mais que sa demande suivait un cours normal.

Invitation de M^{me} Céline Lamarche au club de lecture pour le 30 novembre où elle a suggéré des heures d'ouverture additionnelles pour la bibliothèque.

L'assemblée s'est terminée à 21 h 15.

Immeubles des Lacs

Agence immobilière



239 000\$
 Ste-Anne-des-Lacs – Maison à étage avec chambre principale au rdc. Garage + atelier. Vendeur motivé. Impeccable.

MLS 16299015



219 000\$
 Ste-Anne-des-Lacs – Plain-pied avec garage. Sous-sol fini. Beau grand terrain boisé.

MLS 9438498



189 000\$
 Ste-Anne-des-Lacs – Impeccable canadienne de 3 chambres, foyer de pierres sur un beau terrain plat.

MLS 20969393



850 000\$
 Ste-Anne-des-Lacs – Bord du lac Ouimet, vue saisissante, design exceptionnel.

MLS 17492197



275 000\$
 Ste-Anne-des-Lacs – Résidence de plain-pied sur un beau grand terrain privé. Architecture originale. Impeccable.

MLS 21219248



219 000\$
 Ste-Anne-des-Lacs – Charmant cottage aux boiseries inestimables. Cuisine et sdb rénovés. Accès notarié au lac des Seigneurs.

MLS 23719478



199 000\$
 St-Jérôme secteur Ste-Anne-des-Lacs – Cottage très bien entretenu sur près de 15 acres de terrain boisé. Vous pourrez y aménager vos propres sentiers de ski de fond !!!

MLS 10970122



439 000\$
 Ste-Anne-des-Lacs – Luxueuse maison octogonale style loft. Tout y est de qualité supérieure. Terrain privé permettant des couchers de soleil inoubliables.

MLS 15978999

Certifiée
PRO DU NORD

Andrée Cousineau
 Courtier immobilier agréé
450 224-4483
 www.immeublesdeslacs.com
 acousineau@immeublesdeslacs.com



Bons repas et atmosphère conviviale

RODOLPHE GIRARD

Des repas communautaires mensuels sont organisés à Sainte-Anne-des-Lacs. Cette activité a pour but de combattre l'isolement et de fournir l'occasion à des personnes seules de pouvoir prendre un bon repas dans une atmosphère conviviale. On y retrouve aussi des travailleurs, des employés municipaux et des groupes de retraités : tous sont bienvenus.

Le mercredi 4 novembre à midi, on a servi 59 repas préparés à Saint-Sauveur par Soupe et Compagnie des Pays-d'en-Haut. Le prix du repas est de trois dollars avec l'option de donner plus si vous le désirez. À compter de décembre le prix sera de quatre dol-

lars, dû à une augmentation des coûts. Il est bon de souligner que des repas communautaires sont aussi servis dans d'autres municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut.

À Sainte-Anne-des-Lacs, dix bénévoles contribuent au succès de cet événement qui est en place depuis mai 2014. Les deux responsables sont Yolande Fortin et André Beaudry, l'activité s'autofinance entièrement et ne reçoit aucune subvention, la contribution de la Municipalité est de fournir la salle du conseil gratuitement.

Accompagnement musical, atmosphère de kermesse, voilà ce que vous trouverez à ce rendez-vous communautaire le premier mercredi de chaque mois à 11 h 30.



Le groupe de bénévoles nous a servi un excellent repas dans le cadre des repas communautaires, pour la somme de trois dollars et plus, si vous voulez

Photo: Rodolphe Girard